

L'Avere-France lance le club des associations régionales pour accélérer le développement de la mobilité électrique dans l'hexagone.

L'Avere-France annonce la création de son club des associations régionales. Rassemblant une diversité d'associations de promotion de la mobilité électrique, ce nouveau club va accompagner le développement de la mobilité électrique dans les territoires.

Pour favoriser le développement de la mobilité électrique partout en France, l'Avere-France œuvre depuis plusieurs années à la création d'un réseau associatif en région. Pour l'ensemble de la filière, les territoires sont des acteurs clés de la mobilité électrique. Ils contribuent au développement du réseau d'infrastructures de recharge, au dynamisme du marché mais aussi à la mise en place de divers incitations, aides à l'acquisition et investissements dans les transports propres...

Dans différentes régions, des associations réunissant les représentants locaux de l'écosystème ont ainsi été créées. Destinées à promouvoir la mobilité électrique et à en faire la pédagogie auprès des collectivités et des utilisateurs, elles jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de cette transition des modes de déplacement.

Conscients de l'importance de créer un lieu d'échanges et de mutualisation des bonnes pratiques, l'Avere-France et ses partenaires en région ont officialisé la création, vendredi 4 septembre, du Club des Associations Régionales membres du réseau Avere-France.

Il réunit à ce jour :

- Avere-Midi Pyrénées
- Avere-Nord Pas de Calais
- Bourgogne Mobilité électrique
- Citelec
- Limousin Mobilité électrique
- Lorraine Mobilité électrique
- Normandie Mobilité électrique

« La création de ce Club est l'aboutissement d'une de nos grandes actions de structuration de la filière. En fédérant tous les acteurs au niveau national et régional, en les amenant à se rencontrer régulièrement, à travailler ensemble, ce Club va accompagner efficacement la montée en puissance de l'électromobilité. Notre ambition est d'élargir le nombre de régions membres du Club et de couvrir la France fin 2016 » commente Joseph Beretta, Président de l'Avere-France.



A l'occasion de cette première réunion, Thierry Brossier, Directeur de cabinet de la délégation Régionale EDF en Bourgogne, créateur et président de Bourgogne Mobilité Electrique (BME) depuis 2009, a été élu président du Club. Véritable pionnier dans la promotion de la mobilité électrique en région, il fera bénéficier le réseau de son expertise et de son expérience pour mettre cette nouvelle structure au service du dynamisme de l'électromobilité dans les territoires.

« Participer à la construction d'un réseau national d'associations dédiées à la mobilité électrique est pour moi un projet très exaltant. Nous sommes déjà sept et bientôt plus de dix. Bourgogne Mobilité Electrique est régulièrement sollicitée pour apporter son retour d'expérience et j'en suis très fier pour les 52 membres qui la composent. Je suis certain que ce mouvement associatif, maintenant bien organisé, contribuera efficacement au développement de la mobilité électrique en France », déclare Thierry Brossier.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.